



Soutien au Logement - Accès
directs de la rue au logement
ASBL DIOGENES

2025

Rapport d'activités



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale

Avec le soutien de la Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement et de l'Égalité des Chances



À Anne

Conscience exigeante et responsable,
La justice sociale était ta boussole,
Sans compromission.
Tu as accompagné DIOGENES dans tous ses
combats,
Avec bienveillance et intelligence toujours,
Avec fermeté si nécessaire,
Nous poussant à tirer le meilleur de
nous-mêmes.
Tu vas nous manquer. Beaucoup.

Repose en paix.

Table des matières

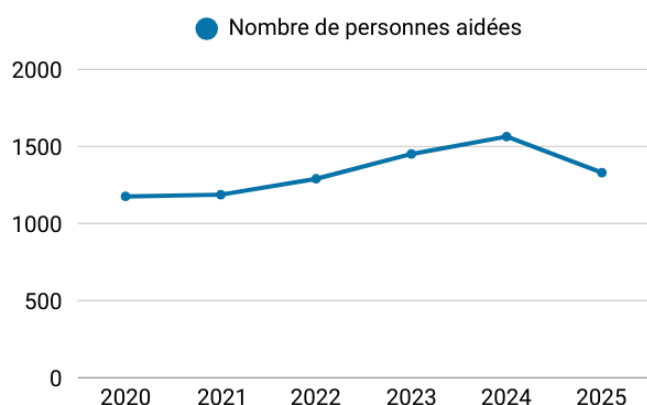
Table des matières	3
Préface	5
1. Le projet	6
1.1. Historique	7
1.2. Finalités et objectifs	8
1.2.1. Finalités	8
1.2.2. Objectifs	8
1.3. Les activités principales	9
1.3.1. Travail de rue et travail de motivation au changement	10
1.3.2. Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté	10
1.3.3. Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)	10
1.3.4. Relais vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First	11
2. Évaluation des activités et description du public	12
2.1. Situation de logement/hébergement à la fin de 2025	12
2.2. La recherche et l'entrée en logement / hébergement	15
2.3. Les différentes solutions de logement et d'hébergement	16
2.4. Typologie Ethos Light	19
2.5. Les expulsions et les radiations	20
2.6. Les revenus	21
2.7. Les assuétudes et la santé mentale	24
2.8. Les questions de genre	27
3. Les projets de logement innovants et spécifiques	29
3.1. Habitat Solidaire	29
3.2. ISSUE	30
4. Nos Ressources	35
4.1. Ressources humaines et financières	35
4.2. Partenariats	36
5. Nos revendications	38

SYNTHÈSE DES STATISTIQUES

Le projet *Soutien au Logement* est un projet innovant qui se situe entre le travail de rue et les services de guidance à domicile. Il est diffusé dans l'ensemble de l'équipe des travailleurs de rue DIOGENES.

EN 2025, L'ÉQUIPE DE DIOGENES A AIDÉ

1330 personnes



GRÂCE AU PROJET *SOUTIEN AU LOGEMENT* :

115 personnes

ont été soutenues dans leur recherche de logement

354 personnes

étaient en logement ou en hébergement au 31/12/2025 et 312 étaient sans-abri (ETHOS I et II). 15 vivaient en squat non réglementé ou en campement.

Au total, en 2025, 39 personnes ont vécu dans un logement ou un hébergement temporaire issus de projets pilotes innovants de DIOGENES.



NOUS AVONS RÉALISÉ :

59 sorties de rue

1% de moins qu'en 2024

117 stabilisations

4% de plus qu'en 2024

5 nouveaux suivis en guidance à domicile via des services externes

... et nous avons **maintenu le lien avec 28 des 34 personnes** qui ont perdu leur logement

Préface

L'année 2025 a été marquée par des défis persistants sur le terrain bruxellois, mais aussi par des avancées significatives dans l'accompagnement des personnes sans-abri vers le logement durable. Le projet Soutien au Logement de DIOGENES a continué d'innover et de s'adapter pour répondre aux besoins d'un public de plus en plus vulnérable.

Au total, l'équipe de DIOGENES a soutenu 1.330 personnes différentes en 2025. Le projet Soutien au Logement a activement aidé 115 personnes dans leur recherche de logement, ce qui s'est avéré concluant pour 59 d'entre elles. Un chiffre moins important qu'en 2024, mais qui témoigne de la difficulté accrue du contexte bruxellois concernant la disponibilité de logements dignes et abordables. Par ailleurs, 238 personnes stabilisées en logement depuis plus d'un an ont continué à bénéficier d'un suivi ponctuel autour d'un domaine de la vie constituant une source de renforcement au logement.

Nous constatons que l'accès au logement privé a fortement diminué (-11%), tandis qu'une légère augmentation a été observée pour les logements attribués via une AIS (+4% par rapport à l'année précédente). La nouvelle législation introduisant un quota de 6% de logements sociaux (SISP) pour les personnes sans-abri est un pas important, bien que seulement 3 personnes aient pu intégrer un tel logement en 2025.

Le manque de revenus officiels reste un obstacle majeur, avec 64% des personnes en rue sans revenu officiel. Nous observons également une augmentation de la consommation d'alcool (+10%) et de stupéfiants (+4%), ce qui a un impact important sur la vie de la personne, notamment en ce qui concerne la recherche ou le maintien d'un logement.

La stabilisation en logement est un facteur clé pour surmonter les problématiques d'assuétude et de santé mentale, qui restent très présentes chez le public accompagné. Les projets innovants tels que ISSUE, logements temporaires et Habitat Solidaire offrent des solutions alternatives précieuses et permettant un accès direct de la rue à un logement salubre à loyer modéré tout en luttant contre la solitude.

1. Le projet

En se basant sur la méthodologie déployée dans le travail de rue et via une diffusion de l'action de DIOGENES parmi les travailleurs de rue, le projet *Soutien au Logement - Accès directs de la rue au logement* vise à proposer :

- Un **accompagnement des personnes sans-abri vers des sorties de rue** diverses et personnalisées. L'équipe offre des pistes de (re)-logement et un accompagnement à l'entrée en logement.
- Un soutien sur mesure des personnes qui sont en logement, mais vivent comme des habitants de la rue, en vue de prévenir les retours en rue et de **favoriser le maintien en logement**. L'équipe effectue un travail de prévention à la perte de logement et propose une aide pour investir et s'approprier au mieux son logement.

1.1. Historique

1999

Naissance du projet Soutien au Logement dans le cadre du Contrat de Quartier Tanneurs. Ce quartier connaissait - et connaît toujours - une forte présence de personnes sans-abri. On pouvait également y rencontrer bon nombre de personnes qui disposaient d'un logement qu'ils étaient sur le point de perdre, ou qui vivaient dans des logements insalubres et qui passaient la plupart de leur temps dans les cafés, sur la place du jeu de balle, en rue... Bref, ils vivaient comme des habitants de la rue. Suite à ce double constat, le projet Soutien au Logement de l'asbl DIOGENES a vu le jour

2007

Début du financement annuel du projet par les Ministres successifs de l'Aide aux personnes de la Cocom, suite à une mobilisation des principaux acteurs du secteur bruxellois de l'Aide aux personnes sans-abri pour pérenniser ce projet pilote. Depuis, le territoire d'action du projet a été étendu à l'ensemble la Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

2014

Sélection du projet parmi 34 modèles inspirants dans l'« Inventaire de l'Innovation Sociale en Région Bruxelloise » du Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté.

2016

Adaptation du nom du projet de manière à mettre l'accent sur la continuité entre le travail de rue de DIOGENES et le Soutien au Logement. Il se nomme désormais : « Soutien au Logement – Accès directs de la rue au logement ».

2020

Mise en place du projet ISSUE en partenariat avec l'Ilot, le Samusocial, Pierre d'Angle et le Smes-B, avec le soutien des Ministres de l'Aide aux Personnes de la Cocom.

2021



Reconnaissance du projet en tant qu'Association œuvrant à l'Insertion Par le Logement (AIPL) et début du financement trisannuel dans ce cadre.

2022

Inscription du projet dans le nouveau modèle de gouvernance collaborative de DIOGENES. Le projet se distingue clairement du travail réalisé par l'équipe Housing First Station Logement, tout en gardant une proximité avec le travail de rue.




1.2. Finalités et objectifs

1.2.1. Finalités

 Insérer par le logement	 Prévenir les pertes de logement	 Stabiliser en logement
 Diffuser une information de qualité sur la vie en rue	 Améliorer le bien-être des personnes sans-abri.	 Favoriser l'adaptation des pratiques, des institutions et des politiques
 Lutter contre l'exclusion sociale	 Favoriser la reconstruction de liens sociaux	 Développer l'émancipation et la réhabilitation sociale des personnes sans-abri

1.2.2. Objectifs

Objectifs généraux

 Développer les capacités à utiliser les ressources du quartier pour conserver le logement et résoudre les difficultés sociales et financières rencontrées	 Accompagner les habitants de la rue tout au long de leur recherche de logement
 Favoriser une amélioration de l'état des logements précaires par une prise en charge des locataires et une sensibilisation des propriétaires	 Permettre à ces personnes de s'investir dans leur logement et leur quartier

Objectifs spécifiques

Entrer en contact avec les habitants de la rue et développer des relations de confiance	Leur offrir une écoute inconditionnelle et un soutien, dans le respect de leur mode d'existence et de leurs valeurs
Analyser les situations et planifier les parcours d'insertion	(Re)motiver et instaurer une dynamique de changement qui respecte leurs demandes et leurs besoins, leur rapport au temps, leur rythme et leurs aspirations
Informers les personnes sans-abri de leurs droits et devoirs et des services existants	Permettre aux habitants de la rue d'utiliser au mieux les services existants dans une perspective d'amélioration de leurs conditions d'existence, de leur santé, de leur état psychologique, de leur situation sociale et administrative, de leurs relations sociales
Assurer l'orientation de ces personnes vers les services les plus adaptés à leurs besoins et à leurs demandes, en toute indépendance institutionnelle	Faire médiation
Accompagner physiquement les personnes vers (et dans) les services	Octroyer un accompagnement psychosocial adapté à chaque situation dans la perspective d'une meilleure insertion sociale
Jouer un rôle d'appui auprès des services accueillant les personnes concernées	Prévenir les retours en rue
Organiser des concertations et des coordinations de soins	Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux acteurs de la STIB ainsi qu'aux institutions du secteur et aux pouvoirs publics concernés d'améliorer et d'adapter leurs services
Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux voyageurs et autres passants interpellés, de mieux les comprendre	

1.3. Les activités principales

L'accompagnement psychosocial global proposé aux personnes sans-abri dans le cadre du projet *Soutien au Logement* s'articule autour de plusieurs axes de travail :

- Travail de rue et travail de motivation au changement (voir [1.3.1.](#)) ;
- Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté à la personne accompagnée (voir [1.3.2.](#)) ;
- Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue) (voir [1.3.3.](#)) ;
- Relais vers les services d'accompagnement à domicile et Housing First (voir [1.3.4.](#)).

1.3.1. Travail de rue et travail de motivation au changement

DIOGENES décrit son travail de rue en ces termes : *“accompagnement des personnes vivant habituellement en rue, tout au long de leurs parcours dans la marginalité, uniquement sur leurs terrains de vie, dans le respect de leurs demandes, avec pour finalité la reconstruction des liens sociaux.”*

Les travailleurs de rue prennent contact avec les habitants de la rue afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie, en tenant compte de leurs valeurs et modes d'existence. C'est dans le respect de ce cadre que ces personnes peuvent, si elles en expriment le souhait, être orientées vers les services les plus adaptés ; une dynamique de changement peut alors se mettre en place, qui tient compte des demandes, du rapport au temps, du rythme et des aspirations des personnes sans-abri. Le travail de rue se fait « dans la rue » ou dans un endroit choisi et connu des personnes sans-abri. L'accompagnement est prévu pour une durée indéterminée.

1.3.2. Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté

L'accompagnement de DIOGENES se fait de façon relationnelle et individuelle. Nous essayons de ne pas décider en lieu et place de la personne, mais avec elle. Chaque personne a ses propres besoins, problématiques et ressources ; et ce qui marche bien pour une personne ne fonctionne pas forcément pour une autre.

Avec le temps, DIOGENES a construit un réseau de partenaires et de projets qui augmentent la diversité d'accès au logement pour les personnes sans-abri. L'accompagnement intensif et personnalisé dans une recherche active de logement permet aux personnes de sortir de la rue, tout en diminuant la pression exercée au quotidien sur les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil. Le projet se donne pour priorité de travailler le relais vers les services d'accompagnement à domicile et permet d'en améliorer l'accès pour un public vulnérable.

1.3.3. Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)

Quand une personne intègre un nouveau logement, et davantage encore après un long séjour en rue, de nombreuses étapes surgissent instantanément : installation dans le logement, démarches sociales, démarches médicales, courriers qui arrivent, découverte d'un nouveau quartier, remise en lien avec différents services d'aide, contact et sensibilisation de la famille ou du propriétaire, organisation de concertations de soins. Lors de ce moment crucial - pour que l'appropriation du logement se fasse et qu'il devienne un vrai « chez soi » -, DIOGENES est là ! Cette présence se concrétise par un accompagnement sur mesure autour du logement.

Un accompagnement similaire est proposé à des personnes qui disposent d'un logement depuis un plus long moment mais qui, pourtant, continuent à vivre au rythme de la

rue : fréquentation des services d'accueil de jour, consommation d'alcool avec les copains de la rue, mendicité, nuits passées dans les centres d'hébergement d'urgence, etc.

Nous adressons également notre soutien à certaines personnes qui, bien que connues de DIOGENES et sorties de la rue depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, sont en passe de perdre leur logement. Pour ce dernier groupe, nous constatons que le lien avec les travailleurs de rue peut être tellement profond et solide qu'il peut être (ré)activé et mobilisé rapidement, même après plusieurs années sans contact.

Le soutien et la stabilisation des personnes en logement permettent d'effectuer un véritable travail de prévention des ruptures des liens sociaux et des retours en rue. L'inclusion sociale trouve ici toute son efficacité.

1.3.4. Relais vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First

Les pratiques de relais du travail de rue vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First sont particulièrement adaptées pour notre public. Dès lors, DIOGENES a progressivement mis en place une politique de ressources humaines consolidant la collaboration avec ce type de structures : deux travailleurs partagent leur temps de travail entre DIOGENES et un service d'accompagnement à domicile (Fami-Home et De Schutting). DIOGENES a également développé son propre projet de *Housing First* afin de répondre aux besoins de notre public¹.

Depuis la rue, « habiter » est le projet ultime pour certaines personnes. Pourtant, il arrive fréquemment que l'habitant de la rue, une fois installé, se retrouve confronté aux problèmes qui l'ont précipité en rue, ou à des difficultés nouvelles qu'il n'avait pas imaginées. Il arrive régulièrement que la personne traverse un conflit de loyauté : elle associe le logement à la solitude et à la tentative de bien faire, ce qui la pousse à s'accrocher à son milieu de la rue, risquant ainsi de perdre son logement. Dès lors, il est primordial de penser avec l'habitant de la rue à un projet de relogement qui ait suffisamment de sens pour lui permettre de se distancer progressivement et durablement de sa vie en rue. Le défi n'est autre que celui de trouver un équilibre entre l'installation progressive de nouvelles habitudes et l'abandon en parallèle de la vie en rue.

Le travail de rue et l'accompagnement à domicile ont pour points communs le peu d'accent qu'ils mettent sur les règles et la valeur accordée au respect du temps et du rythme de la personne. Le travail autour des demandes exprimées est capital, afin de transformer les souhaits de l'habitant en buts réalisables et atteignables.

¹ Projet qui a lui-même développé un partenariat avec Huis van Vrede à cet effet.

2. Évaluation des activités et description du public

Nous marchions ensemble sur le trottoir lorsque l'habitant de rue qui m'accompagnait m'a demandé avec un sourire si je pouvais lui payer une bière. J'ai refusé.

Quelques instants plus tard, devant l'entrée du Carrefour, il m'a dit en souriant : « Je me débrouillerai ici. » Il a rapidement récolté quelques euros et est revenu avec une canette, fier comme un enfant.

En chemin, nous avons croisé un autre habitant de rue. Nous nous sommes arrêtés, il a regardé la petite monnaie qu'il lui restait et la lui a donnée sans rien dire. Il a tout donné.

Il est revenu tranquillement. Ce petit geste m'a plus touché que de grands discours. Ceux qui ont le moins peuvent parfois donner le plus...²

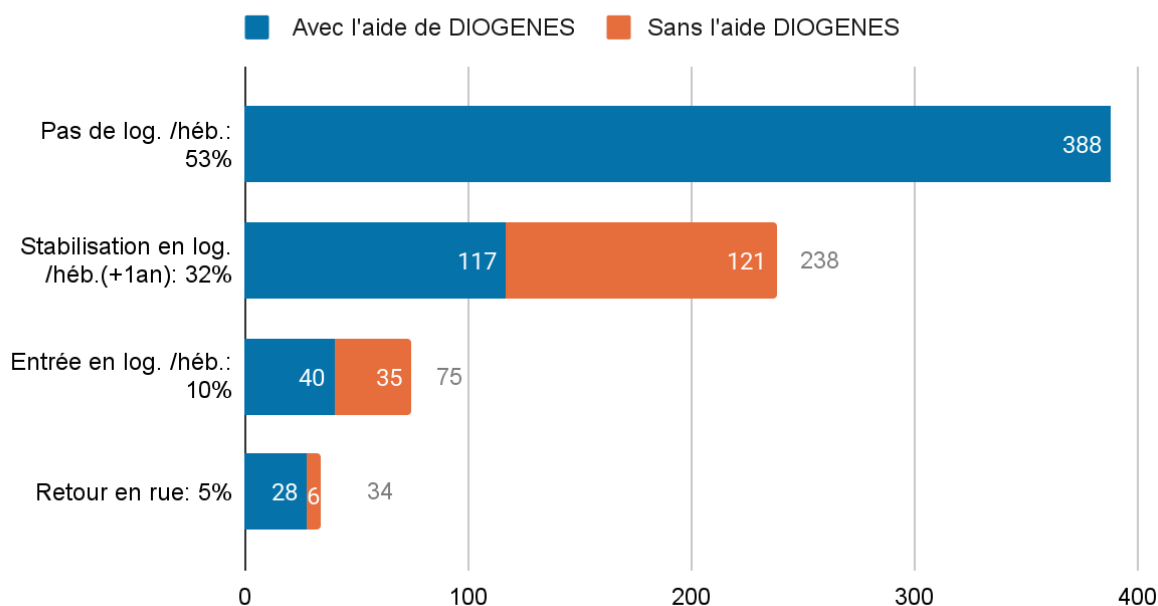
L'équipe de DIOGENES est convaincue de la nécessité de récolter des données et de produire des statistiques pour pouvoir expliquer et rendre compte de son travail, d'une part, et pour pouvoir optimiser la prise en charge des habitants de la rue et ses processus de fonctionnement internes, d'autre part. L'amélioration continue de notre système d'enregistrement nous permet, entre autres, de démontrer l'omniprésence du thème « logement » dans notre travail d'accompagnement. D'année en année, nous identifions des indicateurs de plus en plus précis à propos des réalités de terrain.

2.1. Situation de logement/hébergement à la fin de 2025

En 2025, DIOGENES a soutenu **1.330 personnes différentes** et comptait 1.056 dossiers actifs. Nous ne disposons pas toujours de l'entièreté des données pour une personne. Pour des raisons de lisibilité, nous avons choisi de ne pas faire apparaître les inconnues sur les graphiques des pages qui suivent. Pour plus de clarté, le titre de chaque graphique indique le total (N) sur base duquel se fonde l'analyse. Voici la situation de logement/hébergement au 31.12.2025 des 802 personnes pour lesquelles nous disposons de cette information :

² Vous trouverez des témoignages anonymisés des travailleurs/-euses de terrain du Soutien au Logement tout au long de ce rapport.

Situation de logement/ hébergement en 2025 (N=735)



Nous observons que **75 personnes (10%) sont sorties de la rue pendant l'année et le sont toujours à la fin de 2025** vers des solutions de logement ou hébergement. Que ces sorties de rue aient été initiées par l'habitant de la rue lui-même ou un autre partenaire (35) ou par DIOGENES (40), toutes ont été soutenues de près ou de loin par notre équipe. Par ailleurs, DIOGENES a continué à s'investir dans des projets de logements innovants ([voir point 3](#)).

En 2025, l'équipe de *Soutien au Logement* a continué à rendre visite et à accompagner ponctuellement **238 personnes (32%) qui se stabilisent en logement depuis plus d'un an**. Nous mettons un point d'honneur à maintenir un lien continu et de qualité avec elles, et ce, autant que nécessaire – donc également durant leurs potentiels « allers-retours » entre la rue et le logement. Pour 117 de ces personnes, l'accompagnement de DIOGENES portait au minimum sur le logement tandis qu'il portait sur d'autres domaines de la vie pour les 121 autres.

À cet effet, la mise en place des accompagnements à domicile et la collaboration avec les équipes Housing First sont des méthodes essentielles. **5 des 11 nouveaux accompagnements à domicile en 2025 ont été mis en place par l'équipe Soutien au Logement. Un soutien a également été apporté à 27 des 57 accompagnements à domicile qui sont en cours depuis plus longtemps déjà au sein de Diogenes.**

“Seules” **34 personnes (5%) ont perdu leur logement** dans le courant de l'année en 2025. Nous n'avons pas pu maintenir le lien avec 6 d'entre elles. Ce nombre de retours en rue est en augmentation depuis 5 ans (1% de notre public en 2020), tout en restant relativement bas comparativement au groupe total de personnes accompagnées par notre équipe. Plus loin dans ce rapport, nous analyserons les expulsions vécues par notre public ([voir 2.5](#)).

388 personnes (53%) accompagnées en 2025 n'ont pas trouvé de solution d'hébergement ou de logement cette année. En chiffres absolus, c'est une diminution de 23% comparé à l'année précédente (502 personnes en 2024).

Enfin, notons que **64 personnes comptabilisées dans les chiffres de ce rapport sont suivies dans le cadre de notre projet *Housing First*.** Ces personnes ont toutes été orientées par les travailleurs de rue de DIOGENES dans le cadre du *Soutien au Logement*. Le fait que les deux équipes fassent partie de la même organisation, et que certains travailleurs soient engagés dans les deux équipes, facilite de façon structurelle les échanges et les collaborations de terrain entre les deux projets.

Le projet *Soutien au Logement* s'adresse à l'ensemble du public accompagné par DIOGENES³. Dans la suite de ce rapport, nous analysons nos données en mettant l'accent sur les thèmes du logement et de l'hébergement.

³Pour des éléments plus généraux par rapport au public de DIOGENES (caractéristiques démographiques, données socio-administratives,...) nous renvoyons le lecteur au rapport d'activités général de l'asbl DIOGENES.

2.2. La recherche et l'entrée en logement / hébergement

(IN)VISIBLE Texte relatif à la photo fin de ce rapport d'activités. Photo prise dans un tunnel près de l'arrêt Thomas à Schaerbeek, quartier Gare du Nord.

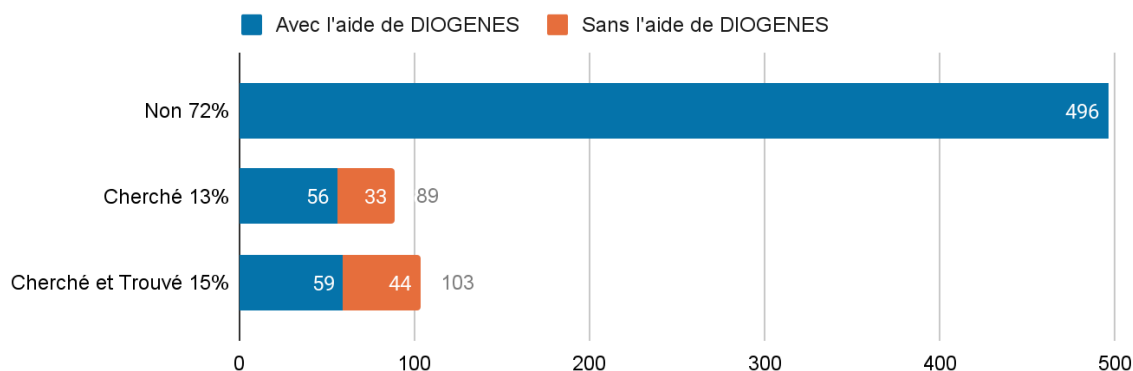
Dans un contexte de violence systémique accrue de la part des institutions, ou le sans-abrisme et les autres formes d'exclusions augmentent de manière vertigineuse, l'occupation de l'espace public est une forme de poésie, mais avant tout, de résistance.

*Qu'est-ce qui fait 'présence'? Être reconnu.e...
Qu'est-ce qui fait 'visible'?*

*Poésie comme résistance, ne demandent pas le permis, elles échappent aux règles établies...
elles disent: on est posé.e.s ici, et pas juste pour dormir..*

Durant l'année 2025, 192 personnes ont effectué une recherche de logement ou d'hébergement. **Le projet Soutien au Logement a activement aidé 115 personnes dans cette démarche. 59 d'entre elles sont sorties de rue durant l'année 2025.** Malheureusement, la recherche d'un logement abordable et décent reste un énorme défi pour notre public dans le contexte bruxellois actuel. Nos chiffres confirment le constat principal de nos équipes de terrain :

Recherche Logement ou Hébergement en 2025 (N=688)



Face à la crise de logement en RBC, il devient de plus en plus difficile de motiver les personnes à entamer une recherche de logement ou de trouver des services de recherche de logement vers où orienter, et de trouver un logement correct et abordable.

Les habitants de la rue ayant cherché un logement par eux-mêmes ou avec l'aide d'un autre service nous poussent à constater, une fois de plus, leur débrouille et leurs ressources personnelles. Pas moins de 44 personnes ont ainsi trouvé une solution de logement ou d'hébergement en 2025. Ces personnes ont continué à bénéficier d'un accompagnement plus ou moins intensif de DIOGENES, selon leurs besoins.

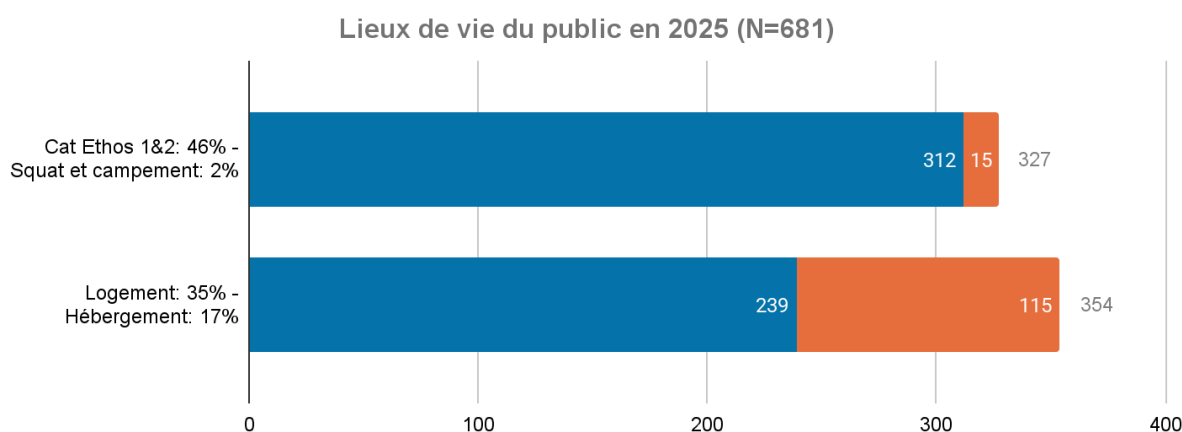
La plus grande partie de notre public (496 personnes ou 72%) ne cherchait pas de logement en 2025 (76% des personnes en 2024). Cela s'explique en partie par la présence

de personnes qui sont déjà en logement et qui ne cherchent pas à déménager, mais aussi par d'autres raisons : manque de moyens financiers, prix de loyers trop importants ou listes d'attente pour un logement social trop longues, problèmes administratifs ou juridiques, perte de courage et de motivation, priorisation d'autres besoins, troubles psychiques, ...

Afin de proposer une solution de relogement aux habitants de la rue qui cumulent des problématiques psychiatriques et d'addiction, DIOGENES a mis en place, en 2016, son propre dispositif *Housing First* (HF). Ce projet s'adresse à un public qui ne trouve pas son chemin dans le circuit institutionnel 'classique'.

2.3. Les différentes solutions de logement et d'hébergement

Le graphique ci-dessous témoigne de l'attention portée par l'équipe de DIOGENES aux personnes en logement : les travailleurs accompagnaient toujours majoritairement des personnes qui étaient en logement ou en hébergement au 31.12.2025 (52%). Cette observation est à mettre en regard avec le nombre de personnes qui sont sorties de la rue en 2025 et que nous avons donc également accompagnées en rue pour une partie de 2025, ainsi qu'avec la méthodologie de travail de DIOGENES qui est centrée sur le maintien du lien aussi longtemps que nécessaire.



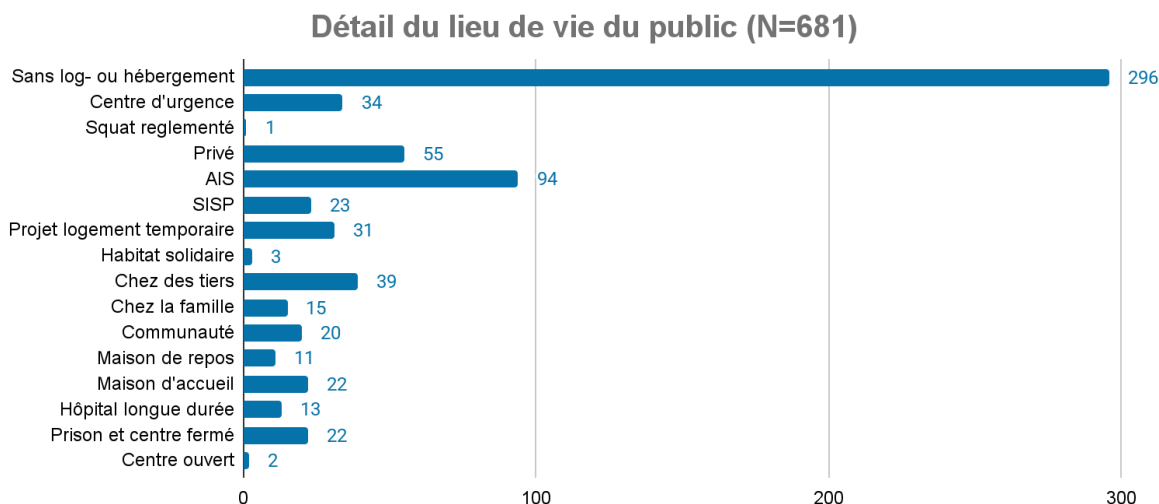
Insistons par ailleurs sur le fait que ces chiffres sont basés sur une photographie des situations individuelles au 31.12.2025, et qu'ils ne reflètent donc pas le parcours souvent dynamique et morcelé des (ex-)habitants de la rue en cours d'année (alternance de périodes en rue, en hébergement, à l'hôpital, en prison, en logement, etc).

Comme les années précédentes, nous relevons la très grande **diversité des types de logements et d'hébergements** intégrés par notre public. Cette diversité reflète la créativité des habitants de la rue dans la recherche de solutions de logement, mais également l'étendue du réseau des travailleurs de DIOGENES.

Par rapport à l'année dernière, nous constatons principalement une légère baisse de 4% du nombre de personnes qui pouvaient bénéficier d'un logement à la fin de l'année. L'accès au logement privé a notamment fortement diminué (-11%), tandis que nous

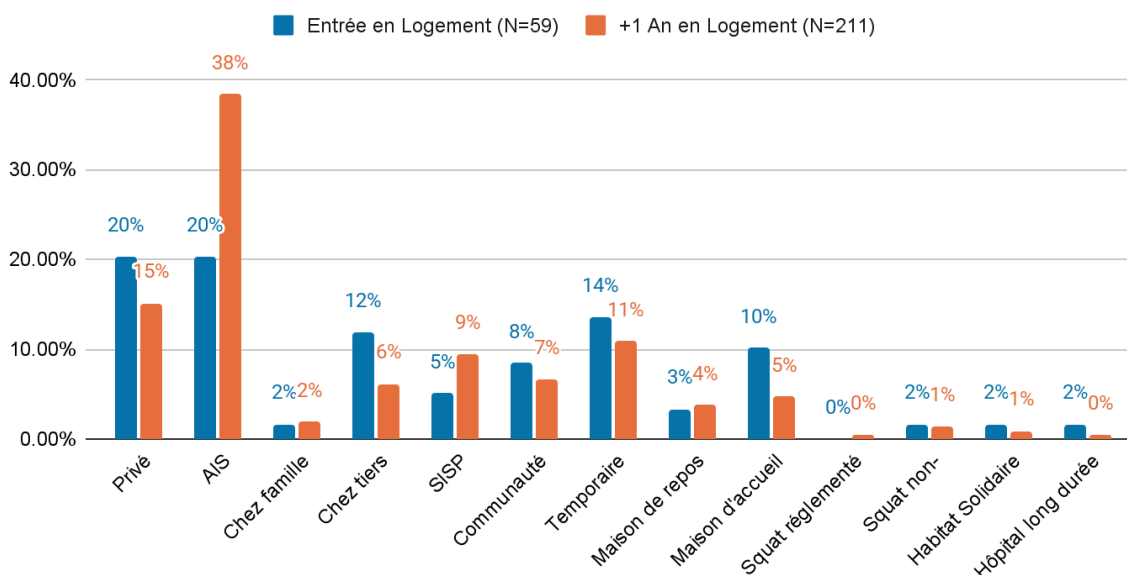
observons une augmentation de 4% du nombre de logements attribués par l'intermédiaire d'une AIS.

Le prochain graphique donne un aperçu des catégories prépondérantes:



Ci-dessous, nous comparons les différentes solutions de logement/hébergement des personnes sorties de la rue en 2025 (N=59) à celles des personnes se trouvant en logement depuis plus d'un an (N=211).

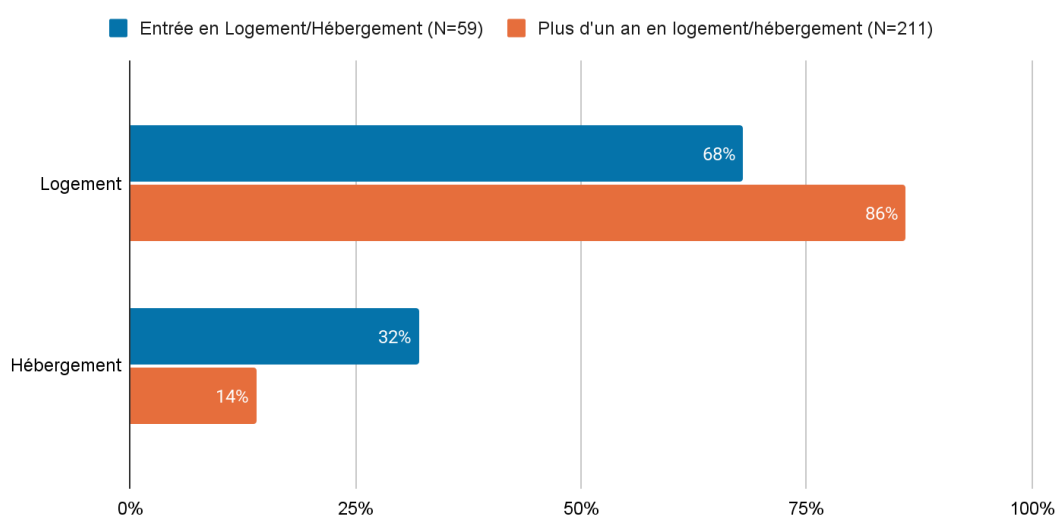
Type de Logement et d'hébergement: Comparaison entre la situation d'entrée et de stabilisation



Quatre grandes différences apparaissent :

1. Une **augmentation des sorties de rue** a pu se concrétiser grâce aux Agences Immobilières Sociales (AIS) : **20%** en 2025. Si l'on considère l'ensemble des personnes hébergées cette année ou depuis plus d'un an, on constate que davantage de personnes sont logées via une AIS (+16 % par rapport à 2024) et nettement moins via un logement privé (-22 % par rapport à 2024). Il est extrêmement important que les personnes logées bénéficient d'un accompagnement adéquat. Nous plaidons donc en faveur d'un renforcement des services d'accompagnement à domicile afin de prévenir les retours en rue.
2. La proportion de sorties de rue opérées grâce à un logement privé (20%) est plus importante que celle des stabilisations dans un logement privé (15%). **Le logement privé reste la solution prépondérante pour notre public cible.**
3. **On semble sortir de la rue via des tiers ou la famille (14%).** Ces chiffres sont pour nous des indicateurs de la crise du logement en RBC. Ils témoignent de ce que nous observons et entendons sur le terrain : s'offrir un logement abordable et décent est devenu mission impossible pour bon nombre de personnes. Les habitants de la rue se trouvent contraints de chercher des solutions sur le marché locatif privé ou d'accepter des solutions de logement moins stables (avec bien souvent une prise de risque au niveau de l'accès aux droits).
4. On remarque également que l'accès à des logements sociaux via les SISP reste problématique pour notre public : seules 3 personnes sont entrées dans un tel logement en 2025 ! En revanche, cette solution est la solution durable de sortie de rue par excellence puisque nous observons que 20 personnes sont stabilisées dans leur logement SISP depuis plus d'un an. Pour cette raison, **DIOGENES a toujours défendu la mise en place d'un quota de logements SISP réservé au public sans-abri.**

Le pourcentage des solutions de logement et d'hébergement parmi les personnes entrées et les personnes stabilisées en logement ou hébergement

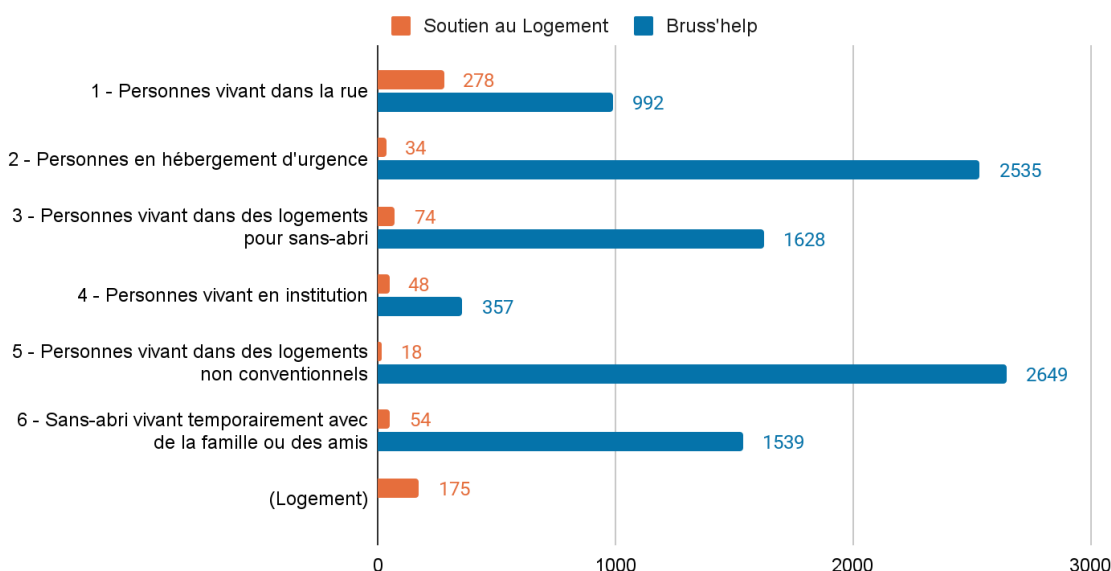


Comme l'indique le graphique ci-dessus qui scinde les catégories logement et hébergement, il n'est pas surprenant de constater que les personnes stabilisées depuis plus d'un an vivaient plus souvent en logement au 31.12.2025 (86%) que celles qui venaient de quitter la rue (68%) – ces dernières se trouvant également souvent en hébergement (32%). En tout état de cause, le *Soutien au Logement* priorise les solutions de sortie de rue les plus durables et stables possibles, en privilégiant un maximum le respect de la vie privée, de l'autonomie et de la singularité des personnes.

2.4. Typologie Ethos Light

Dans ce rapport, pour la deuxième fois, nous avons structuré notre récolte de données concernant la situation de vie de notre public cible selon la typologie Ethos. Cette dernière a été mise en place par la FEANTSA dans le but d'harmoniser et de simplifier le travail au sujet du phénomène du sans-abrisme, et de mieux pouvoir comparer différentes statistiques⁴. Attention : nous avons complété ce graphique de la typologie Ethos – qui concerne les personnes qui se trouvent en situation de rue ou de mal logement – d'une catégorie relative au "logement durable", à des fins de bonne analyse. Voici la répartition du public accompagné selon ces critères :

Typologie européen du sans abrisme et de l'exclusion par le logement : Répartition du public du Soutien au Logement au 31/12 (N : 681) et des personnes dénombrées par Bruss'help en 2024 (N : 9700) selon les Catégories Ethos Light



Cette visualisation nous offre une autre perspective, une autre façon de comprendre les situations des personnes accompagnées par le *Soutien au Logement*. En un coup d'œil, nous voyons que notre travail d'accompagnement se situe entre la vie en rue et la vie en logement durable. Nous constatons que, souvent, les personnes sans-abri vivent dans une

⁴Pour une meilleure compréhension: les [catégories Ethos Light](#).

situation entre ces deux extrêmes, forcées, par exemple, de recourir aux solutions d'hébergement via des logements non-conventionnels.

La comparaison avec la typologie du dernier dénombrement de Bruss'Help (2024) nous apprend que, dans le secteur d'aide aux personnes sans-abri en RBC, DIOGENES se distingue par cette attention particulière pour les personnes qui vivent dans l'espace public (10% pour le dénombrement et 55% des personnes reprises dans les catégories Ethos pour le *Soutien au Logement*). Nous pouvons en conclure que DIOGENES a une attention particulière pour les personnes vivant dans la rue en RBC⁵.

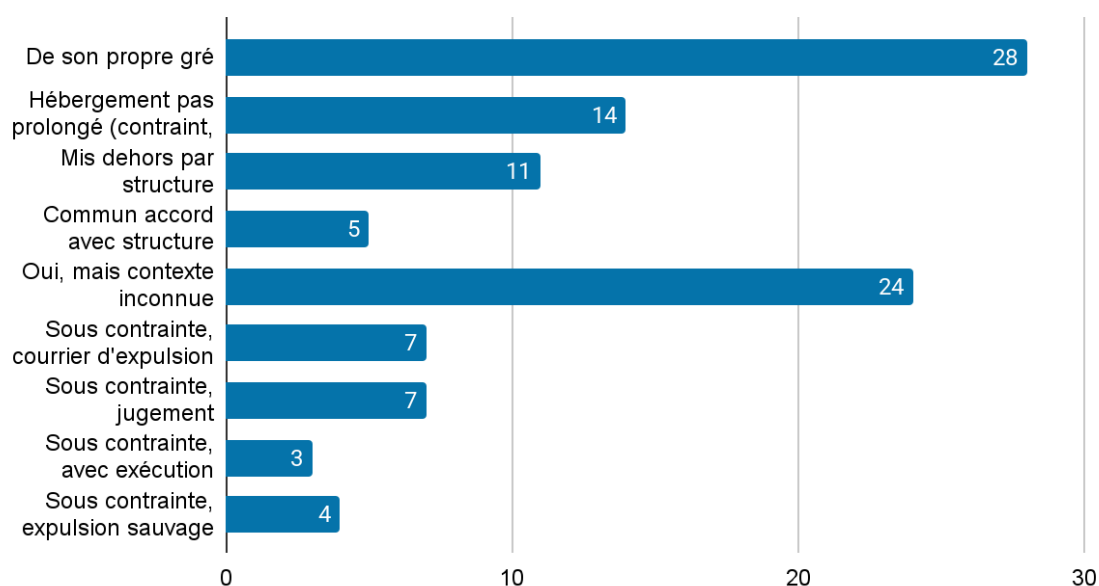
2.5. Les expulsions et les radiations

Le parcours des habitants de la rue est souvent morcelé. Nous constatons une légère augmentation du nombre de personnes ayant perdu leur logement : 15 % (+3 % par rapport à 2024). Cette augmentation concerne principalement les personnes qui ont quitté leur logement de leur propre gré (+5 %) ou dont l'hébergement n'a pas été prolongé (+7 %). En revanche, les expulsions sous contrainte ont diminué de 18 % par rapport à l'année dernière. Nous plaçons pour le renforcement de toute mesure permettant d'éviter les expulsions (moratoire hivernal, implication des CPAS, travail de prévention de DIOGENES, fonds pour soutenir les propriétaires,...).

68 personnes (71%) qui avaient quitté leur logement ou hébergement en 2025 ont ensuite trouvé une autre solution en cours d'année.

Le graphique ci-dessous présente les conditions dans lesquelles les sorties de logement ou d'hébergement ont eu lieu.

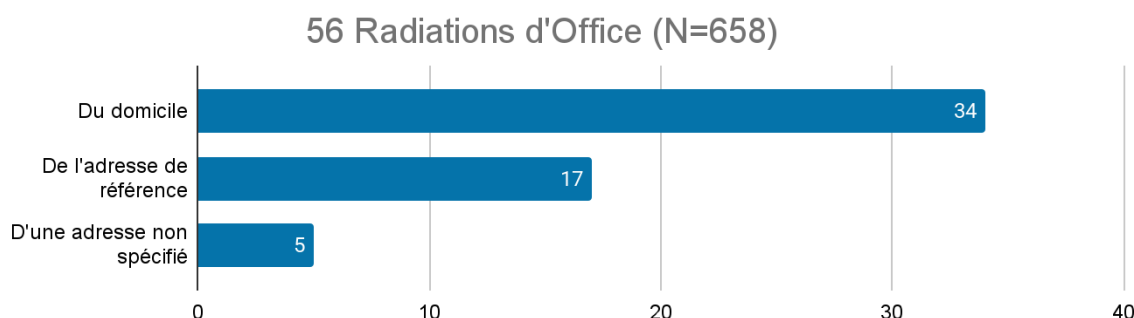
103 sorties de logement ou de hébergement (N=718)



⁵ [Dénombrement Bruss'help 2024](#). L'utilisation de la typologie Ethos Light nous permet de comparer ces statistiques. Nous avons omis de notre graphique les personnes comptabilisées par Bruss'help comme étant sous menace d'expulsion.

Pour plus d'informations quant au phénomène des expulsions dans le contexte bruxellois actuel et leur impact sur la vie des personnes concernées, nous renvoyons le lecteur à la recherche de 2022 : "Les expulsions de logement à Bruxelles: combien, qui et où"⁶.

Le graphique suivant s'attarde sur les radiations d'office vécues par les personnes accompagnées par DIOGENES en 2025.



8,5% des habitants de la rue accompagnés par DIOGENES ont été radiés d'office en 2025. Cette réalité cause d'énormes difficultés à notre public : perte de revenu de remplacement (chômage, pension, allocation handicap, mutuelle), de compte bancaire, d'assurance maladie, de carte d'identité, de carte et/ou de droit de séjour, d'accès à son courrier,... En Belgique, les droits de base des personnes sont directement liés à l'inscription à une adresse ; ce qui signifie que l'on risque de les perdre lorsque l'on perd son logement, alors même que l'on se trouve déjà dans une situation de vulnérabilité.

Il arrive régulièrement que des personnes soient radiées de leur adresse de référence sur initiative du CPAS. Parfois, nous constatons des radiations soudaines réalisées par la commune (sur demande d'un propriétaire ou pour des raisons inconnues). **En d'autres mots, la procédure de radiation d'office, initialement prévue par le législateur pour des situations exceptionnelles, est devenue une pratique courante aujourd'hui. Nous plaignons pour un retour à l'usage exceptionnel de cette procédure :** les droits de base des habitants de la rue sont en jeu, ce qui doit appeler au bon sens et à la prudence, sans excès de zèle !

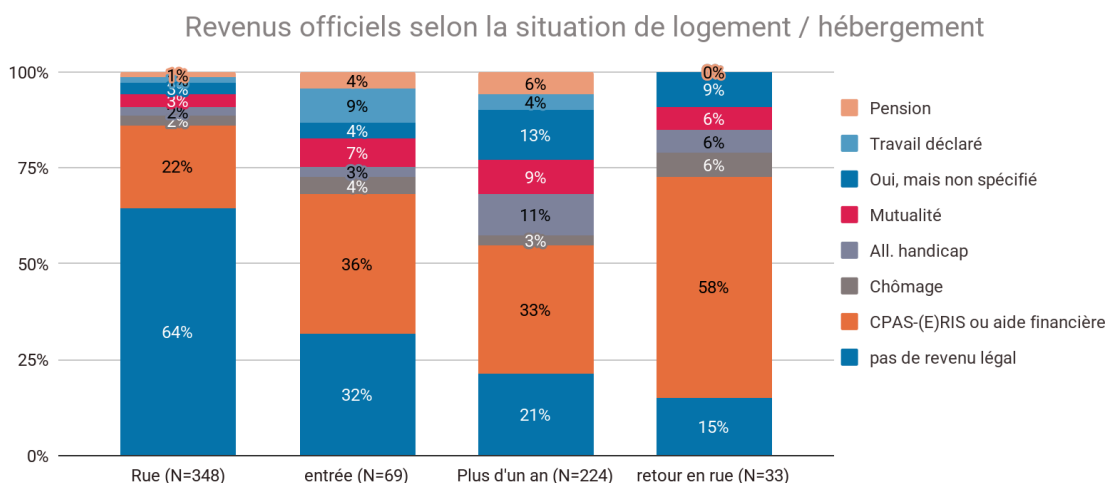
2.6. Les revenus

Sur le graphique suivant, nous remarquons clairement que **la plupart des personnes qui étaient en rue pendant toute l'année 2025 ne disposaient d'aucun revenu officiel (64%). C'est près de trois fois plus que pour les personnes en logement ou hébergement, et c'est un chiffre qui se confirme d'année en année.** Nous en déduisons que disposer d'un revenu officiel facilite grandement l'insertion par le logement.

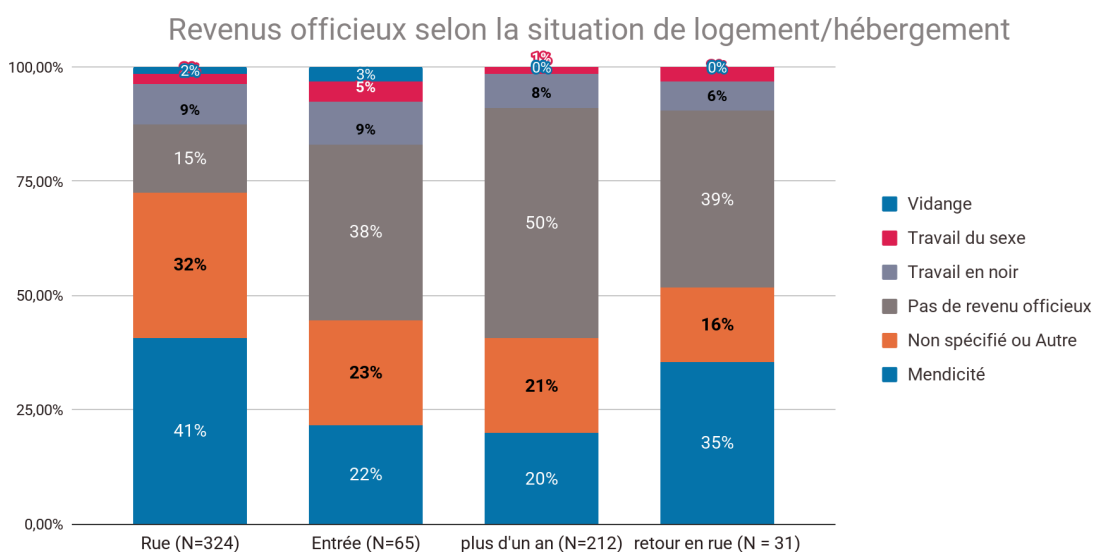
Nous observons également que seul 1% des personnes en constante situation de rue en 2025 avait un travail déclaré, tandis que c'était le cas pour 9% des personnes entrées en logement ou hébergement et pour 4% des personnes stabilisées en logement ou hébergement depuis plus d'un an. Cela montre non seulement les difficultés de la vie en rue,

⁶ Pernelle Godart, Eva Swyngedouw, Mathieu Van Crielingen et Bas van Heur, « Les expulsions de logement à Bruxelles : combien, qui et où ? », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 176, mis en ligne le 12 février 2023, consulté le 08 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/6434> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/brussels.6434>.

mais aussi qu'un emploi peut faciliter l'entrée en logement ou hébergement. L'accès à un logement et de surcroît à une domiciliation peut permettre à une partie du public – les personnes sans revenus officiels – de régulariser sa situation administrative et ainsi d'ouvrir ses droits à un revenu officiel. D'où l'importance de l'offre de logements temporaires bas seuil telle que proposée par des projets comme ISSUE ! Par ailleurs, ce graphique nous montre très clairement les mêmes tendances pour les revenus de remplacement qui sont liés à un statut de travail, comme la mutualité ou le chômage : quasi inexistantes en rue, mais fortement présentes quand on se rapproche du logement.



Ce graphique expose également le rôle important que les CPAS peuvent jouer dans la mise et le maintien à l'abri des habitants de la rue. En effet, 22% des personnes sans logement ni hébergement obtenaient un (E)RIS ou une aide financière d'un CPAS (18% en 2024). C'est environ la moitié du groupe des personnes entrées ou stabilisées en logement ou hébergement fin 2025 (36% et 33% respectivement). Enfin, nous voyons que les possibilités de repos, de répit et de stabilisation offertes par le logement ouvrent de nouvelles perspectives de revenus légaux provenant d'autres sources que le CPAS.

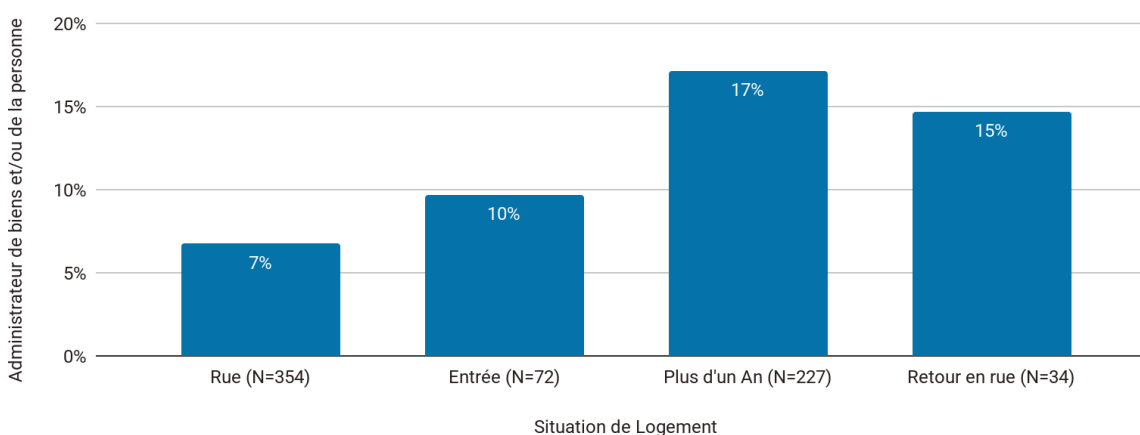


Comme les autres années, la grande majorité des personnes en rue dépendait d'un revenu officiel (85%), et la mendicité (41%) était de loin la source de revenu informel la plus importante. Ces chiffres reflètent les difficultés d'accéder à un statut de séjour et au contexte de survie au quotidien.

Pour les deux groupes en logement à la fin de 2025, nous observons une plus grande proportion de personnes qui n'avaient aucun revenu officiel (38% et 50%) et une plus faible proportion qui pratiquait la mendicité (22% et 20%). Ceci est probablement dû au fait que les personnes qui disposent d'un revenu officiel ont plus de possibilités pour sortir de la rue. Une fois en logement, la mendicité n'est plus nécessaire pour bon nombre d'entre elles. Une partie du public parvient aussi à régulariser sa situation administrative et financière via l'accès au logement et au travail.

Ces trois réalités (adresse/logement, revenu et emploi) sont fortement liées. Les habitants de la rue, et a fortiori les migrants intra-européens, entrent fréquemment dans un cercle vicieux, car un blocage pour l'accès à l'un de ces droits renforce le blocage pour l'accès aux autres. D'où la pertinence du projet partenarial *Rights First*, clôturé en 2024, qui envisageait de travailler sur ces trois domaines simultanément, en partenariat et de façon holistique⁷.

Administration de biens / de la personne selon la situation de logement / hébergement



Enfin, pour clôturer ce point relatif aux revenus, il nous semble important de nous attarder sur l'administration de biens et de la personne.

Le graphique ci-dessus donne une vue du travail des administrateurs de biens et de la personne, travail qui revêt une grande importance. Lorsque cela s'avère nécessaire, les travailleurs de *Soutien au Logement* aident les habitants de la rue à mettre en place ce soutien et restent des personnes-ressources dans leur relation avec l'administrateur. Tandis que 7% des personnes vivant en rue durant toute l'année 2025 avaient un administrateur de biens et/ou de la personne, c'était le cas pour 10% des personnes entrées en logement ou hébergement au 31 décembre et pour 17% des personnes stabilisées en logement ! Nous en concluons qu'il y a un lien entre la présence d'un administrateur de biens/de la personne et

⁷ Le Rapport Général du projet *Rights First* a été présenté pendant la Conférence de clôture de ce projet partenarial le 28 juin 2024, et est disponible sur simple demande.

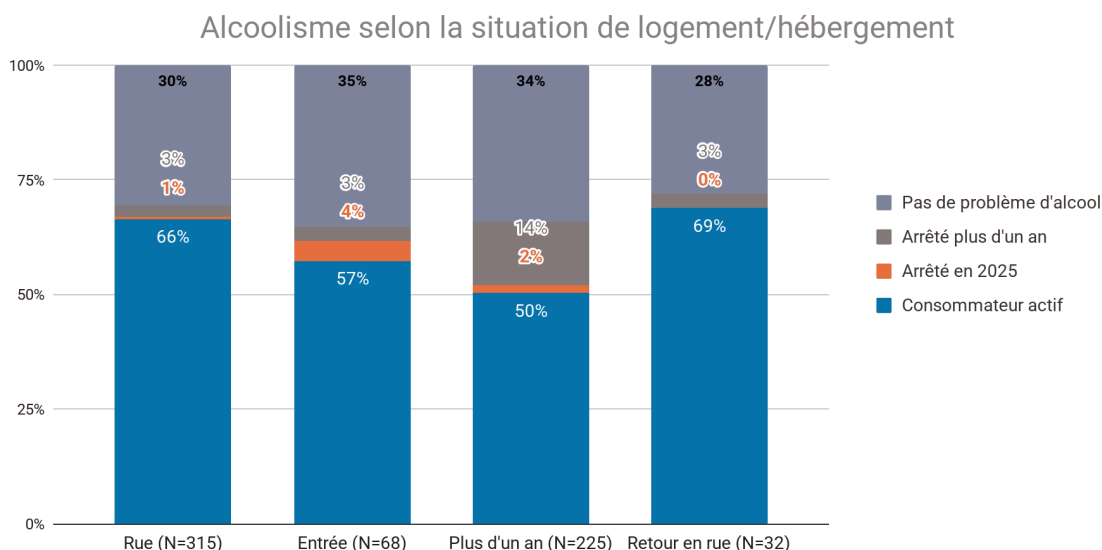
les entrées ou les stabilisations en logement. Selon nos observations de terrain, la présence d'un administrateur de biens/de la personne rassure les propriétaires, les SISF et les AIS.

Notons, par ailleurs, que 15% des personnes retournées en rue en 2025 et encore en rue au 31 décembre 2025 étaient suivies par un administrateur. Notre hypothèse est que ces personnes ne sont pas retournées en rue à cause de problèmes de paiement de loyer. Il faut toutefois relativiser ce dernier pourcentage puisqu'il porte sur un très petit nombre de personnes (5).

En 2025, l'équipe Soutien au Logement a mis en place 8 suivis par des administrateurs de biens et/ou de la personne. Un soutien actif a également été apporté pour 34 des 66 administrations en cours depuis plus d'un an.

2.7. Les assuétudes et la santé mentale

Le lien entre la situation de logement et les assuétudes est similaire, selon que l'on envisage l'alcoolisme ou la toxicomanie⁸.

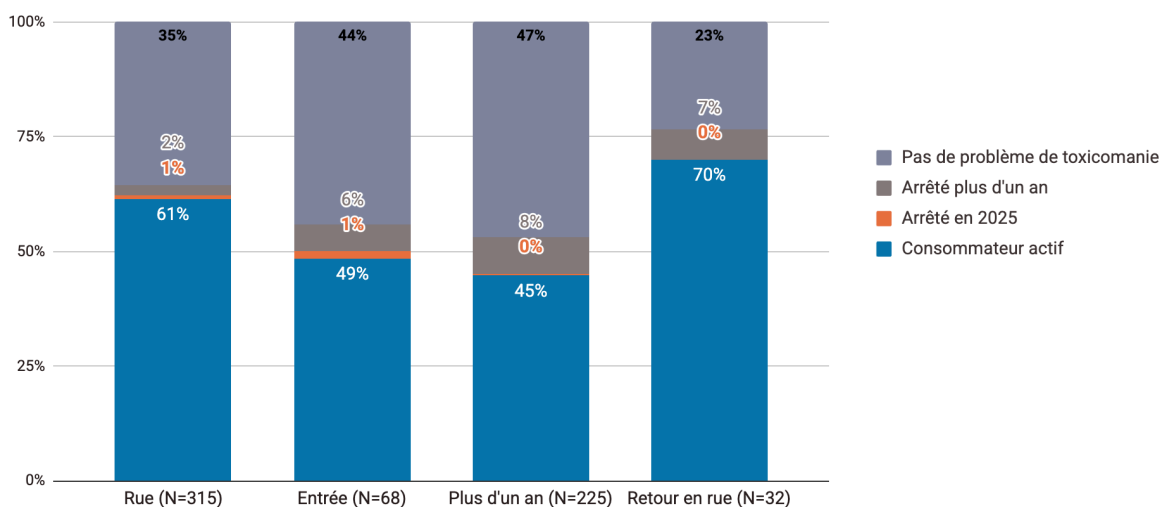


La dépendance à l'alcool était fortement caractéristique des personnes sans hébergement ni logement en 2025 (66%), tandis qu'elle l'était moins pour les personnes entrées en logement ou hébergement (57%) ou pour les personnes stabilisées (50%). Parmi les personnes retournées en rue, 69% avaient une consommation problématique d'alcool. Cela fait des années que nous faisons le même constat, dans nos rapports et sur le terrain : l'absence de logement a un impact important sur la consommation d'alcool, et une consommation problématique impacte les capacités à accéder ou à se maintenir en logement. Inversement, on peut argumenter qu'un **logement ou hébergement est un facteur stabilisateur qui peut considérablement aider les personnes à surmonter leurs addictions.** À noter que 61% des personnes avec lesquelles nous travaillons et pour qui nous

⁸ Nous appliquons une définition de l'alcoolisme et de la toxicomanie pragmatique et basée sur les observations de l'équipe de terrain. Une consommation d'alcool ou d'autres drogues est considérée comme problématique quand elle a un impact important et global sur la vie de la personne : sa santé mentale et physique, ses relations, sa situation administrative, sa situation financière, sa situation de logement...

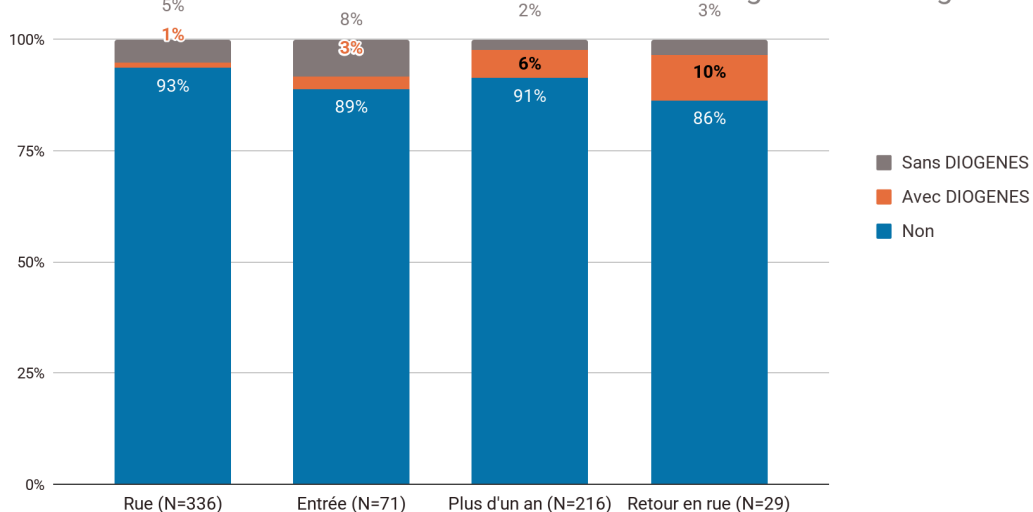
connaissions l'impact de l'alcool sur leur vie (N=676), sont des consommateurs actifs d'alcool. Cette analyse est identique pour les consommateurs d'autres drogues que l'alcool.

Toxicomanie selon la situation de logement/hébergement



56% de notre public cible, pour lesquels nous connaissons l'impact de leur consommation sur leur vie (N=675), consomment des produits stupéfiants. Le travail sur la gestion des addictions augmente considérablement les chances de réussite d'une inclusion sociale par le logement. Les statistiques en témoignent : les personnes qui sont entrées ou qui se stabilisent en logement consomment en moindre proportion. Sur le terrain aussi, nous remarquons qu'il est plus facile d'entrer en logement lorsque la personne est sevrée. D'autre part, la stabilisation en logement a un impact positif sur les problématiques d'addictions. En effet, elle offre des possibilités pour entamer un processus de soin, notamment une cure de désintoxication.

Cure de désintoxication selon la situation de logement/hébergement



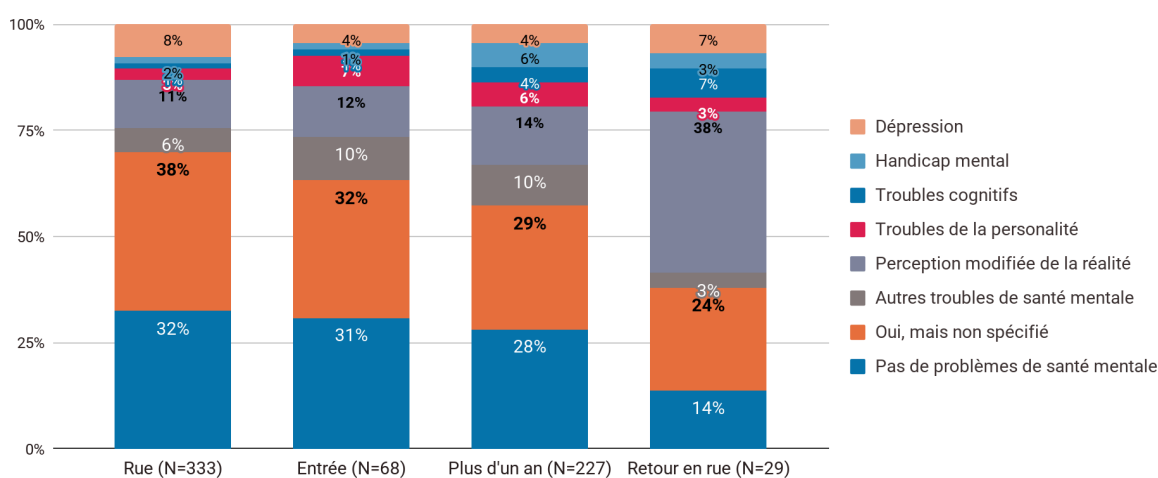
La toxicomanie et l'alcoolisme peuvent être des facteurs qui précipitent les retours en rue si aucun accompagnement n'est mis en place. 53 personnes ont été en cure de

désintoxication en 2025, dont 23 avec l'aide des travailleurs de DIOGENES et ce, généralement après une période de réflexion et de préparation au sevrage, ce qui réduit considérablement le risque de rechute. C'est un indicateur fort qui montre **l'importance de l'accès à des dispositifs de sevrage pour les habitants de la rue**. Le projet *Soutien au Logement* porte une attention particulière à ces prises en charge spécifiques. Le graphique ci-dessus en témoigne clairement.

Le graphique ci-dessous nous indique les problématiques de santé mentale de chacun des groupes en 2025. Avant toute chose, quelques remarques préliminaires : tout d'abord, il est important de rappeler que l'ensemble de ces données est récolté par les travailleurs de terrain, dont ce n'est pas la mission de poser un diagnostic pour les personnes accompagnées. Ensuite, les contacts avec le public en rue sont par définition moins structurés et encadrés, et les effets d'une consommation d'alcool ou d'autres drogues peuvent masquer des problèmes de santé mentale. Enfin, lors de la période d'entrée en logement, l'accompagnement du *Soutien au logement* s'intensifie. Nous sommes très proches des personnes à ces moments "clés" et les problèmes sous-jacents peuvent apparaître plus clairement. En tout état de cause, ces statistiques démontrent que les travailleurs du *Soutien au Logement* n'hésitent pas à accompagner des personnes souffrantes de problèmes de santé mentale vers le logement. Bien au contraire !

La proportion des personnes qui font face à des problématiques de santé mentale est plus faible dans le groupe des personnes qui sont en logement depuis plus d'un an que dans celui de celles qui sont entrées en logement en 2025. C'est une tendance que nous avons aussi remarquée les années précédentes. Nous émettons l'hypothèse qu'**une solution de logement durable a un effet stabilisateur sur les troubles cognitifs et les troubles psychiatriques de la personne**. De même, il semble que **le maintien d'un logement est favorisé par l'absence de problèmes de santé mentale, et que la présence des problèmes de santé mentale semble un facteur de risque de perte de logement ou d'hébergement**.

Troubles de santé mentale selon la situation de logement/hébergement



Il est frappant de constater que le groupe de personnes qui retournent à la rue souffrent de manière plus visible d'une perception modifiée de la réalité. Ce constat renforce

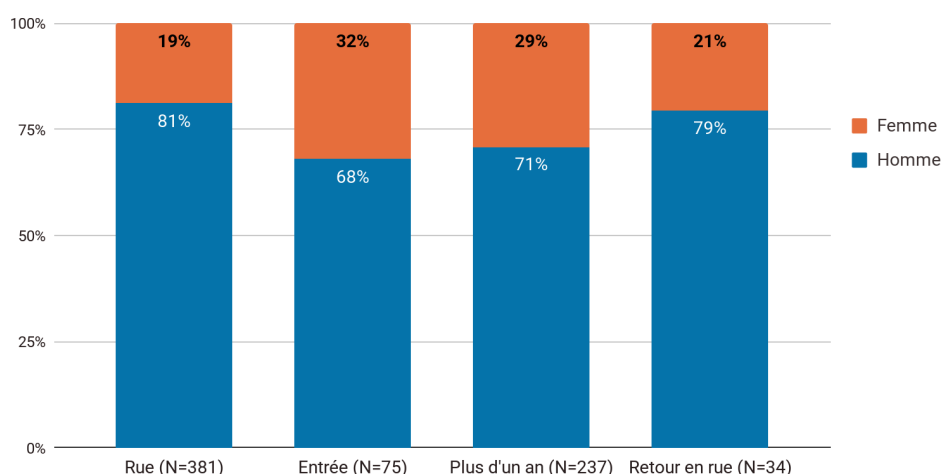
l'observation de terrain, qu'il est plus difficile de conserver son logement lorsque ce problème se pose..

L'accès à des solutions de logement adaptées aux personnes qui cumulent addictions, sans-abrisme et/ou problèmes de santé mentale est un défi de taille en matière de lutte contre le sans-abrisme. Notons que **pas moins de 25 des 34 personnes qui sont retournées en rue en 2025 et pour lesquelles nous disposons de ces informations souffraient de problèmes de santé mentale et, parmi elles, 22 étaient des consommateurs actifs d'alcool, 21 consommaient d'autres drogues et 15 personnes consommaient les deux types de produits.** En ce sens, les collaborations avec les dispositifs *Housing First* répondent incontestablement à un besoin essentiel.

2.8. Les questions de genre

Le pourcentage de femmes accompagnées par DIOGENES a plus que doublé en 30 ans, passant de 11% en 1995 à 24% en 2024. Ces dernières années, ce chiffre s'est stabilisé. Dans le cadre du projet *Soutien au Logement*, nous pouvons comparer leur situation de logement à celle des hommes:

Genre de personnes selon la situation de logement/hébergement



Du graphique à précédent, nous concluons que :

- Comme les années précédentes, les femmes étaient généralement plus représentées dans les groupes en hébergement et en logement que dans le groupe en rue.
- De façon générale, plus on s'éloigne de la rue, plus le pourcentage de femmes augmente.

Ces constats tendent à confirmer deux tendances observées ces dernières années. D'une part, nous assistons à une féminisation générale du sans-abrisme depuis 30 ans. D'autre part, **les femmes sont "sous-représentées" en rue et "sur-représentées" en logement et/ou dans les lieux d'hébergement du secteur sans-abri.** De façon générale, notre secteur semble s'adapter aux particularités du public féminin : les femmes trouvent

d'avantage leur place dans les centres d'hébergement d'urgence et dans les maisons d'accueil que les hommes.

DIOGENES met un point d'honneur à accompagner son public sans aucune discrimination de genre ni de sexe. Par ailleurs, en 2025, l'équipe a travaillé également avec une personne qui ne se reconnaît pas spécifiquement de genre masculin ou féminin. Nous accompagnons chaque personne sur base d'une égalité totale de traitement des genres. La sélection des candidat(e)s est réalisée par l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES suivant de nombreux critères dont aucun n'induit ni n'implique de traitement différencié en faveur des hommes ou des femmes ; c'est l'état de besoin qui détermine la sélection. Néanmoins, la présence plus importante du groupe de femmes dans le groupe des sorties de rue (29,8% en 2021 ; 32,4% en 2022 ; 30,9% en 2023; 32,6% en 2024, 32% en 2025) – en comparaison avec une plus faible présence du groupe de femmes en situation constante de rue (28,8% en 2021 ; 24,9% en 2022 ; 26,3% en 2023, 25,6% en 2024, 19% en 2025) – semble indiquer un état de besoin et/ou une demande plus importante des femmes en rue sur ce point.

L'équipe d'accompagnement statue sur toutes les problématiques de la personne accompagnée, suivant ses besoins et ses demandes. Les femmes accompagnées nous amènent à nous orienter vers des services d'aides et de soins plus adaptés aux femmes. Souvent, l'ordre et les relations en rue se déterminent selon la loi de la jungle, la loi du plus fort. Les personnes les plus faibles et les plus fragiles sont vite identifiées par les plus forts. La vie en rue oblige alors à développer des stratégies de survie. Dans ce contexte-là, les femmes sont, sans vouloir généraliser, des victimes plus faciles : vols, agressions physiques et verbales, harcèlement sexuel, viol, prostitution, ... Elles vivent leur situation comme honteuse et ont fréquemment une très mauvaise image d'elles-mêmes. Notre démarche proactive de rencontre des femmes dans la rue semble faire la différence.

3. Les projets de logement innovants et spécifiques

<i>Projets de logement innovants en 2024</i>	ISSUE	Habitat solidaire
Partenaires	L'îlot, Pierre d'Angle, Smes-B	Fami-Home, Logement pour Tous, Pierre d'Angle, Centre Ariane, AIS Quartiers
Nombre d'accompagnements par DIOGENES en 2025	31	8
Nombres d'entrées accompagnées par DIOGENES en 2025	9	3
Nombre de logements occupés par des personnes soutenues par DIOGENES en 2025	17	8

En 2025, l'asbl DIOGENES a continué à s'investir dans des solutions de logement innovantes et créatives. Ces initiatives n'ont nullement l'intention de combler le manque de logements durables, adaptés et payables en RBC. DIOGENES continue d'orienter son public vers les AIS, les logements sociaux ou les dispositifs de Housing First ; tout comme nous poursuivons nos fructueuses collaborations avec le reste du secteur sans-abri et les secteurs connexes.

Au total, ce ne sont pas moins de **39 personnes qui ont été accompagnées en logement**⁹ dans le cadre de ces partenariats innovants et spécifiques au *Soutien au Logement* (voir tableau).

3.1. Habitat Solidaire

Les habitats solidaires sont des maisons, gérées en collaboration avec Fami-Home, Logement pour Tous, l'AIS Quartiers, Pierre d'Angle et le Centre Ariane. Elles permettent à plusieurs habitants de la rue de cohabiter. Le projet a pour but de:

- 1) permettre l'accès direct de la rue à un logement salubre à loyer modéré;
- 2) lutter contre la solitude ressentie en logement;
- 3) développer un accompagnement social individuel et/ou collectif bas seuil.

En somme, il offre une solution alternative d'insertion par le logement. La vie communautaire constitue l'un des atouts majeurs pour les habitants de la rue qui intègrent

⁹ Attention : ces chiffres ne sont pas comparables aux statistiques générales du *Soutien au Logement* (entrées en logement / plus d'un an en logement) qui sont une photographie au 31/12 et qui ne comptabilisent pas les enfants mineurs des familles (nous en comptons 7 parmi les 36 personnes comptabilisées ici).

un habitat solidaire. *Fami-Home* a le rôle d'accompagnateur collectif et individuel. Les partenaires sélectionnent les candidats du projet à tour de rôle.¹⁰

Nous identifions 5 points forts au projet d'*Accès direct de la rue à l'habitat solidaire* :

- 1) **Insertion par le logement** : le logement est considéré comme un point de départ plutôt que d'arrivée.
- 2) **Habitat solidaire** : la vie communautaire permet de reconstruire du lien social et de créer de la solidarité entre les habitants ; elle offre une alternative intéressante à la solitude et au vide social qui envahit le logement lorsque l'on quitte la rue.
- 3) **Participation** : les locataires participent à l'élaboration du projet dont ils sont les acteurs principaux, notamment en déterminant les règles de vie de la maison qu'ils habitent, avec le soutien et l'accompagnement des intervenants sociaux.
- 4) **Partenariat et travail en réseau** : nous bénéficions du savoir-faire, des ressources, de l'énergie et de l'expertise propres à chaque équipe, ce qui permet non seulement de développer les synergies entre les projets, mais aussi d'adapter les pratiques de chacun aux besoins des habitants.
- 5) **Faible coût du projet** : il est nettement inférieur à celui que générerait la création d'une nouvelle structure d'accueil.

Au 31 décembre 2025, le dispositif d'Habitat solidaire logeait 8 personnes suivies par notre équipe. Notre équipe a accompagné 3 nouvelles entrées dans le projet en 2025. 4 maisons étaient gérées par l'*AIS Logement pour Tous*. 2 autres maisons ont été mises à disposition par l'*AIS Quartiers en 2023*. Ce partenariat avec l'*AIS Quartiers* s'est consolidé en 2024. Bien qu'en cohabitation, chaque habitant dispose dans ces maisons de son espace privé. De 2003 jusqu'au 31 décembre 2025, au total, 77 personnes accompagnées par nos équipes ont été logées dans le cadre de ce projet.

3.2. ISSUE

Het grondwettelijk recht op behoorlijke huisvesting kan voor veel mensen in Brussel zelden opgenomen worden. Zo was dit ook voor een oudere man zonder papieren, van Roemeense afkomst, die vanwege zijn gezondheid niet meer kan werken en die al jarenlang op straat leeft.

Elke dag bedelt hij volgens vaste uren in het centrum van Brussel, steeds op dezelfde plek. Via het project ISSUE heeft hij dit jaar een tijdelijke woning gekregen - een plek waar hij eindelijk thuis kan zijn, en wat hem de kans biedt om zijn gezondheid te verbeteren.

Nog steeds behoudt hij zijn dagelijkse routine en gaat hij elke dag richting het centrum om te bedelen - met als groot verschil dat hij nu vertrekt vanuit en terugkeert naar een woning, wat hem veel mentale en fysieke rust biedt.

¹⁰ Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée de l'ensemble du projet, nous vous renvoyons au rapport d'activités distinct rédigé par Fami-home et pouvant être obtenu sur simple demande.

a) *Présentation*

Le projet ISSUE est né à la fin de l'année 2019 dans le cadre d'une réflexion sur les alternatives au dispositif hivernal. Le mode de financement d'ISSUE a changé en 2024. Un ETP pour du travail d'accompagnement a été subventionné de façon structurelle par Vivalis dans le cadre de l'agrément de notre projet *Housing First*. Jusqu'à 2024, le travail d'accompagnement du projet ISSUE était financé par le biais d'un subside facultatif. À côté de ce financement structurel, un subside facultatif finance toujours du temps de travail relatif à la référence sociale du projet, mais s'est vu réduit de moitié par rapport à précédemment (de 0,5 ETP à 0,25 ETP), ce qui ne manque pas de compliquer la rencontre des besoins de terrain en la matière.

Dans ce projet, cinq partenaires (*L'Îlot, le Smes-B, Pierre d'Angle et DIOGENES*) croisent et mutualisent leur expertise dans le but d'offrir, en occupation temporaire, des logements de SISP et d' AIS en attente de rénovation. Le logement est assorti d'un accompagnement psychosocial personnalisé permettant au public concerné de trouver une alternative à la rue et à l'hébergement d'urgence.

b) *Structure du partenariat*

Fonctions transversales: *L'Îlot* gère la coordination générale et la référence logistique et administrative du projet, et engage un ouvrier technique. En 2025, le SMES-B a été le référent social du projet.

Un **comité de pilotage**, composé des directions et des responsables de projet, se réunit régulièrement autour des questions stratégiques.

Les **accompagnateurs psychosociaux** des 5 organisations partenaires se rencontrent une fois par mois lors des réunions de terrain, animées par le référent social du projet, autour des questions opérationnelles.

Un **soutien méthodologique** (évaluation) est assuré par *Bruss'help*.

c) *Méthode : 3 axes de travail*

Axes de travail	Partenaires	Public
Axe 1 : Insertion par le logement via un coaching intensif vers le logement durable	La CCL de L'Îlot + ses partenaires, dont DIOGENES	Personnes ou familles disposant des revenus stables, désireuses de retrouver un logement durable, ayant besoin de se reposer ou ayant besoin d'une période tampon pour préciser leur projet de logement.
Axe 2 : Répit, stabilité et ouverture de droits à partir d'une domiciliation	DIOGENES, Pierre d'Angle	Personnes ou familles sans-abri, avec ou sans droit de séjour, avec au moins une des caractéristiques suivantes : besoin de repos physique et/ou psychique ; besoin de stabilisation hors de la rue et/ou de l'urgence sociale ; en refus d'aide et de soins ; en refus d'utiliser les centres d'hébergement d'urgence ; exclues des dispositifs d'hébergement d'urgence ; hébergées de façon chronique au sein de dispositifs de l'urgence sociale ; besoin d'une

		domiciliation pour l'ouverture de leurs droits
Axe 3 : "Time out" et "time in" <i>Housing First</i> (HF)	DIOGENES, Smes-B	Personnes sans-abri particulièrement fragiles en raison d'un cumul de problématiques (santé mentale, assuétudes, sans-abrisme chronique,...), en attente d'entrer dans un projet HF ou qui, ayant intégré un projet HF, se retrouvent temporairement sans logement durable.

d) Cinq sites en 2025

Le premier site se trouve dans un grand bâtiment en attente de rénovation près de la Place Saint-Antoine à **Etterbeek**. Il est mis à disposition par l' AIS les Trois Pommiers, initialement de 2021 à fin avril 2022. Actuellement, le projet a été prolongé jusqu'au 31/12/2026. 13 logements y ont été mis à disposition du partenariat ISSUE, dont 3 pour DIOGENES en 2025. Durant cette même année, 3 personnes y étaient suivies par DIOGENES : 1 personne dans le cadre de l'axe 3 et 2 dans le cadre de l'axe 2.

Le deuxième site, mis à disposition par Citydev.brussels depuis mars 2021, se trouve à **Ganshoren**, dans un quartier calme à caractère familial. La fin du projet a été postposée plusieurs fois, et était finalement prévue pour fin octobre 2024. Une famille Rom, que nous accompagnons depuis le début du projet ISSUE, y a élu résidence. Cette famille, composée des parents, de 3 enfants mineurs, d'un enfant majeur et de son bébé, s'est agrandie en 2023, avec la naissance d'un nouvel enfant. En octobre 2023, ces locataires hébergeaient une autre famille, composée des parents et de deux enfants. S'en est suivie une situation de surpopulation et de tension. Les deux jeunes mères de la première famille ont pu déménager dans le projet Youyou (cf. ci-dessous). La seconde famille, incluse dans le projet ISSUE, a pu intégrer, grâce à Bru4Home, un logement durable géré par l' AIS Baita, dans un nouveau projet d'Inclusio. Au fil du temps, l'état du logement et la relation avec le quartier se sont fortement dégradés. Le comité de pilotage d'ISSUE a décidé, en conséquence, de ne pas prolonger l'occupation temporaire en 2024, mais les membres de la famille restants n'ont pas trouvé d'autre solution, et ils sont restés dans le logement. Contractuellement, ISSUE était responsable de libérer les lieux, et une procédure de conciliation a été introduite auprès de la justice de paix. Parallèlement, DIOGENES a continué l'accompagnement intensif, et ISSUE a mis tout en œuvre pour trouver une autre solution de logement pour la famille. Heureusement, une autre solution de logement a été trouvée pour eux fin 2024, également à Youyou, mais dans un autre appartement. La famille est officiellement partie de Ganshoren le 3 janvier 2025. Finalement ils peuvent, en communauté et individuellement, continuer leur vie. Par l'accès à une domiciliation, ils peuvent s'inscrire, chercher du travail et mettre en ordre leur droit de séjour. C'est un soulagement pour eux, après une période de stress et d'incertitude. Un nouveau départ avec des nouvelles chances et possibilités.

Le 3ème site du projet est situé à la **Rue des Trèfles** et est mis à disposition par CityDev. DIOGENES n'y accompagne personne.

Depuis 2023, ISSUE occupe un site à **Molenbeek** : le projet *Youyou* (partenariat entre *le Foyer Molenbeekois, Communa et ISSUE*) comporte 14 logements mis à disposition par le Foyer Molenbeekois. ISSUE y loge des familles avec un ou deux enfants, sans exclure d'autres compositions familiales. 3 logements sont destinés à des non-payeurs dans le but d'ouvrir des droits via la domiciliation. La fin du projet est actuellement prévue pour le 30

juillet 2027. DIOGENES dispose de 6 logements sur ce site et y accompagne 6 familles : 2 adultes + 3 enfants, 1 adulte + 2 enfants, 2 adultes + 2 enfants, 2 adultes + 1 enfant, 2 parents + 1 fils handicapé majeur, 2 adultes + 1 enfant. Le Smes-B y accompagne également une personne adulte et 1 enfant, orientés par DIOGENES, dans le cadre de leur projet *Housing First*, mais pour des raisons de médiation interculturelle, DIOGENES est fort présent dans cet accompagnement..

Enfin, un nouveau site s'est mis en place début 2024 : la **SISP Log'Iris** a mis 12 logements temporaires à disposition, dispersés sur le territoire d'Etterbeek, pour une période initialement relativement courte (3 mois, à partir de février 2024). DIOGENES y a encadré 7 locataires au sein de 6 de ces logements. 3 personnes isolées ont été accompagnées par l'ensemble de l'équipe *Housing First* (de Diogenes), et deux personnes isolées et deux personnes cohabitantes par l'accompagnatrice d'ISSUE. Bien que les 3 suivis encadrés par l'équipe *Housing First* ont relativement vite quitté les lieux (2 retours en rue et une entrée en logement durable), Log'Iris a plusieurs fois prolongé l'occupation des 4 autres locataires, chaque fois pour une période de 3 mois. La fin du projet a été actée le 28 février 2025 (début des rénovations) : 1 personne a emménagé dans un appartement de Sorocite Communa (qui fait désormais partie de HF) et 1 autre personne dans un appartement de CCL (accompagnée par l'équipe de travail de rue), et 1 autre personne est introuvable (retour dans la rue ?)

e) *L'accompagnement de DIOGENES*

Les candidats ISSUE proposés par DIOGENES étaient déjà bien connus de l'équipe avant leur entrée dans le projet. Ils bénéficiaient tous d'un accompagnement long terme dans lequel le logement est devenu un objectif en soi. Les accompagnements de *Soutien au Logement* dans le cadre d'ISSUE sont systématiquement structurés de la même façon. "L'accompagnateur historique" (la/les personne(s) de référence de l'équipe de travail de rue de DIOGENES) s'occupe de l'accompagnement global, tandis que les "accompagnateurs ISSUE" s'occupent du logement (administratif, logistique, vécu, ...). L'organisation d'équipes mixtes entre ces deux types d'accompagnateurs permet de décloisonner les accompagnements proposés. Ainsi, à terme, il y a un réel transfert de confiance entre les différents accompagnateurs et les personnes accompagnées.

Le projet ISSUE occupe donc une place particulière à DIOGENES, et se trouve à l'intersection entre le *Housing First* (1 ETP travailleur psychosocial pour 8 suivis), le travail de rue et le *Soutien au Logement*. En 2025, 8 personnes accompagnées dans le cadre d'ISSUE et répondant aux critères *Housing First* sont listées en tant que suivis HF. Ces personnes continuent néanmoins à être suivies par 1 ETP travailleur psychosocial ISSUE qui s'investit non seulement pour elles, mais aussi pour tous les autres suivis ISSUE qui ne sont pas étiquetés HF. Ce travailleur n'est pas intégré au sein de l'équipe HF. Il participe aux réunions des travailleurs du partenariat, il est soutenu par le responsable interne du projet ISSUE et il travaille seul ou en binôme avec les travailleurs de rue de DIOGENES, ce qui permet de maintenir la méthodologie spécifique mise en place pour ce projet. A noter que cette méthodologie est proche de celle du *Housing First*, consistant en la construction et la coordination de réseau de soutien autour de chacun des locataires. En plus, en 2024, l'équipe *Housing First* a apporté un réel soutien au travail de ce travailleur psychosocial

d'ISSUE, en mettant à disposition des kits d'entrée, le savoir-faire de ses responsables logement,...

Enfin, dans la collaboration avec Log'Iris, DIOGENES a pris plus de responsabilités légales que dans les autres projets d'ISSUE. Dans ce projet précis, DIOGENES ne s'est pas uniquement occupé de l'accompagnement, mais également de la gestion locative. Une collaboratrice interne de DIOGENES, avec une expérience solide dans la gestion locative, a épaulé l'équipe d'ISSUE dans cet exercice: vérifier les conventions d'occupation précaire, les assurances, l'état des lieux d'entrée et de sortie, le bon paiement des indemnités d'occupation,.... Ce soutien a été vraiment important pour notre équipe!

f) Données Chiffrées¹¹

Dans le cadre du projet ISSUE, **DIOGENES (Soutien au Logement) a accompagné et soutenu, sur l'ensemble de l'année 2025, 31 personnes** (21 personnes adultes et 10 enfants) dans 15 logements. Parmi ces 21 adultes, 8 personnes ont été accompagnées par l'ensemble de l'équipe du *Housing First*.

En 2025, les travailleurs de DIOGENES ont organisé des entrées dans 3 logements du projet ISSUE. Il s'agit de 9 personnes : 5 adultes et 4 enfants accompagnés par le projet ISSUE. 4 personnes ont quitté leur logement en 2025, 2 d'entre elles sont retournées en rue, 2 personnes ont intégré un logement durable.

Au 31 décembre 2025, l'équipe ISSUE de DIOGENES accompagne 27 personnes (17 adultes, 10 enfants) dans 11 logements.

g) Perspectives

Suite au changement du mode de financement d'ISSUE, nous pouvons considérer l'année 2025 comme une année transitoire, où nous avons voulu nous adapter à cette nouvelle réalité. Dans les années à venir, nous voulons encore mieux articuler les différents projets internes avec le projet ISSUE.

Enfin, *Soutien au Logement* souhaite structurer l'accompagnement en logement temporaire, agrandir l'échelle du projet et l'ouvrir à d'autres partenaires. Pour ce faire, nous avons entamé, avec l'asbl Communa, une réflexion pour l'élaboration d'un contrat-cadre permettant d'automatiser la captation des logements inoccupés au sein des SISP et leur attribution au secteur sans-abri.

¹¹ Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée de l'ensemble du projet, nous vous renvoyons au rapport d'activités distinct rédigé par la coordination d'ISSUE (assurée par l'Ilot asbl), et pouvant être obtenu sur simple demande.

4. Nos Ressources

BE WATER

Un après-midi d'hiver, assis à un banc d'un arrêt de bus.

F: T'as vu?

G: Quoi?

F: Ce tag sur le côté de l'abri de bus..

G: Oui... ça dit quoi?

F: T'arrives à lire? C'est en anglais...

G: Non..

F: c'est écrit "BE WATER", sois comme l'eau

G: C'est beau

F: Je trouve aussi, j'aime bien, ça te fait penser à quoi?

G: Beaucoup de choses...

F: Comme quoi par exemple?

G: Je ne sais pas, j'ai du mal à les exprimer...

F: J'avoue que ça n'est pas facile, l'eau a beaucoup de caractéristiques...

G: Oui, c'est vrai...

F: Moi ce tag me fait penser à la capacité de l'eau de s'adapter, de prendre la forme en fonction de l'espace dont elle dispose, et aussi de s'infiltrer dans les petits interstices, et j'aime bien ça!

Organisme	Projet	Montant
Région Bruxelles-Capitale dans le cadre des Associations d'Insertion par le Logement (AIPL)	<i>Soutien au Logement</i>	88.317,06€
Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale <i>Soutien au Logement</i>	<i>Soutien au Logement</i>	183.000,00€
	ISSUE - dans le cadre du projet <i>Housing First</i>	88.400,00€

4.1. Ressources humaines et financières

Ces subsides couvrent les frais de rémunérations et les frais de fonctionnement liés à notre action.

En 2025, le projet a fonctionné grâce à un cadre de personnel d'approximativement 4.05 ETP de travailleurs psychosociaux de terrain hautement qualifiés disposant des

qualifications suivantes : assistante en psychologie, graduat en travail socioculturel, bachelier en travail social et master en études culturelles, 2 masters en sciences politiques, master en sciences du travail, bachelier en science économique (branche coopération internationale), master de spécialisation en sciences psychologiques, pair aide, bachelier en travail socio-culturel et master en anthropologie sociale et culturelle, master en philosophie. Les membres de l'équipe cumulent de nombreuses années d'expériences utiles dans le secteur de l'aide aux personnes sans-abri.

Les pratiques du *Soutien au Logement* sont diffusées au sein de l'asbl DIOGENES. Tous les travailleurs de l'association sont impliqués dans la réalisation des objectifs du projet et ils en partagent les actions. Le projet n'a pas d'équipe distincte. Il ne fonctionne pas en vase clos, de manière isolée du reste de l'équipe, même si les personnes subventionnées dans le cadre de cette enveloppe accomplissent des tâches spécifiques en lien avec le développement du projet (recueil des données, analyse des résultats, représentation du projet à l'extérieur, réflexion autour des lignes stratégiques du projet, rédaction des rapports de fin d'année, ...).

Néanmoins, dans le cadre de la nouvelle gouvernance collaborative de DIOGENES, le projet *Soutien au Logement - Accès Directs de la Rue au Logement* a ses propres missions, bien qu'il fasse clairement partie du projet plus global "Travail de Rue". L'un des objectifs, en interne, est d'investir dans la cohésion d'équipe. L'idée est d'impliquer davantage les travailleurs de terrain dans le développement du projet, et de veiller à la 'bonne place' du projet au sein de DIOGENES.

4.2. Partenariats

L'équipe de *Soutien au Logement* travaille avec un vaste réseau d'institutions d'aide aux personnes, spécialisées et généralistes, tous secteurs confondus. Généralement, les collaborations se construisent autour des bénéficiaires et ne donnent pas lieu à des partenariats conventionnés : le projet accompagne les personnes vers les services dont elles ont besoin, ces derniers les recevant dans le cadre habituel de leurs missions. Les institutions tissent finalement, autour de la personne, un réseau de soutien, d'aide et de soins, dont le projet *Soutien au Logement* peut prendre la coordination.

Notre équipe accompagne en rue, en amont du logement, avant et pendant l'entrée en logement, et en aval, jusqu'à ce que la situation soit stabilisée. Le cas échéant, une prise en charge par d'autres institutions s'organise et de nouveaux relais sont éventuellement mis en place (par exemple vers l'accompagnement à domicile).

Des collaborations plus formelles et régulières se sont instaurées avec des projets qui offrent des solutions directes de sortie de rue et vers lesquels l'équipe de *Soutien au Logement* oriente des personnes sans-abri en tant que "service envoyeur". Sans prétention à l'exhaustivité, voici quelques exemples de partenariats dans lesquels nous sommes impliqués :

- Habitats Solidaires : Logement pour Tous, AIS Quartiers, Fami-Home, Pierre d'Angle, Centre Ariane;
- Habitations Protégées : vzw Hubbie, Entre autres, ...

- Services d'accompagnement à domicile : Puerto, Huis van Vrede, S.Ac.a.Do, CAW Brussel - De Schutting, Fami-Home, le service d'accompagnement à domicile de l'armée du salut, ...
- Projets Housing First : DIOGENES, Smes-B, Step Forward, ...
- Maisons d'accueil : Poverello, Albatros, La Source,...
- Maisons de repos : Sainte-Monique, Les Ursulines, Home Heysel, Les Heures Douces,...
- Plateformes de distribution de logements: La CCL, Bru4Home,...
- Services d'aide et de soins à domicile : Soins chez Soi, CSD, Familiehulp,...
- Administrateurs de bien
- Les AIS : Théodore Verhaegen, Baïta, Habitat et Rénovation, AIS Quartiers, AIS de Jette,...
- Les SISP: Log'Iris, Comensia, Foyer Anderlechtois,...
- Services de recherche de logement : Union des locataires Marollienne,...

Le projet *Soutien au Logement* travaille, en outre, sur les conditions structurelles de l'accès au logement pour les habitants de la rue les plus fragiles. Ainsi, il a contribué directement et activement à la création de projets novateurs aussi variés que : les projets « Housing First » bruxellois (dont *Smes-B*, *Step Forward*, *DIOGENES*), « Accès directs de la rue à l'habitat solidaire » (en coopération avec Fami-Home), la « Cellule Capteur-Logement » de L'Îlot, les occupations négociées de l'asbl *Communa*, *ISSUE*, *Modulo*, *Rights First*, etc.

5. Nos revendications

En vue de favoriser la création de logements pour les habitants de la rue et le renforcement des mécanismes d'accès et de maintien en logement de ces derniers, nous recommandons de :

Capter et créer des logements dignes et durables en grand nombre (SISP, AIS, privé,...). Pour cela, nous demandons de :

- Veiller à une distribution équitable des opportunités entre les institutions demandeuses.
- Inciter les SISP et les AIS à travailler avec le public sans-abri.
- Renforcer et former les équipes des SISP et des AIS (personnel qualifié pour travailler avec les publics fragilisés).
- Promouvoir et soutenir le travail des AIS et les encadrements de loyers sur le marché locatif privé.
- Créer un fonds d'impulsion logement pour faire face aux charges financières plus importantes (dégâts locatifs, procédures en justice, vide locatif, loyers impayés,...).
- Développer le principe du bail glissant.

Diversifier les solutions de (re)logement (individuel, solidaire, conventionné, temporaire, de transit, dispositifs nuitées d'hôtel, ...). Rien ne remplace le logement digne et durable. Cependant, le logement « classique », individuel, qui demande un revenu et des papiers en ordre, est loin de constituer la solution pour l'ensemble des personnes sans logement. Il est urgent d'inventer et de développer d'autres formes de logements, peut-être collectives, parfois temporaires, sans obligation de revenu ou de papiers, permettant à toutes les personnes d'accéder à des solutions de logement stables. À défaut, nous demandons de :

- Étendre et reconnaître les dispositifs de logements temporaires de type ISSUE en vue de travailler avec des publics spécifiques insuffisamment pris en compte par les centres « classiques » (personnes en statut de séjour précaire ; non-payeurs, ...) ou de travailler certains objectifs (répit de qualité >> dortoirs, coaching logement comme tremplin vers des sorties de rue durables, ...). Cela permet, en outre, de lutter contre le logement vide (en attente de rénovation).
- Élaborer un contrat-cadre pour faciliter l'occupation temporaire des logements SISP vacants.
- Renforcer les Logements Solidaires : considérer le nombre de chambres (locataires) et non le bien pour le subside, revoir le loyer propriétaire maximum pour ces biens.
- Multiplier les logements de transit dans les différents CPAS et les différentes communes.
- Soutenir de nouvelles pistes d'acquisition de logement (par exemple via des investisseurs privés).
- Respecter les accords internationaux et assurer l'hébergement de chaque demandeur d'asile dans un autre circuit que le secteur d'aide aux personnes sans abri.

Faciliter la transition entre la rue et le logement (Soutien au Logement, AIPL). La remise en logement depuis la rue ou les structures d'accueil provisoire suppose un travail d'accompagnement qui suive la personne entre ces deux milieux, de la rue au logement ou parfois inversement, que ce soit via des équipes identiques, ou par une transition souple d'une équipe à l'autre ou entre institutions.

Soutenir et accompagner en logement. Nous demandons notamment de :

- Renforcer les services d'accompagnement à domicile et abaisser les seuils de prises en charge (travail en amont du logement).
- Renforcer les services de recherche de logement.
- Relever les minimas sociaux (atteindre le seuil de pauvreté européen) et les bas salaires pour être en capacité de vivre dignement et durablement en logement en faisant face à l'ensemble des charges locatives.
- Rénover le parc de logements pour prévenir les retours en rue et contrer les conséquences néfastes sur la qualité de vie des personnes concernées (améliorer la performance énergétique des bâtiments, ...).
- Reconnaître de façon structurelle le projet *Soutien au Logement* en tant que Projet d'Innovation Sociale.
- Reconnaître de façon structurelle l'accompagnement dans les logements temporaires.
- Augmenter les ressources en accompagnement en logement, qui ont fait leurs preuves et enregistrent de nombreux succès : travail de rue, *Soutien au Logement*, services de guidance à domicile, *Housing First*, équipes mobiles en santé mentale, ...

Prévenir les pertes de logement. Pour ce faire, nous demandons notamment de contrer les expulsions (situation judiciaires et extrajudiciaires) et d'accompagner les personnes concernées : fonds d'intervention dans la dette locative (fonds d'impulsion logement), médiation (formation des travailleurs), ...

